

SAISON 2019/2020

Tarifs 2019-2020

Catégories	Total	Total	Détail		Tombola
	A payer	Montant de la cotisation	Coût licence FFG	Reste au club de l'AGK	
Baby	145,00 €	130,00 €	48,00 €	82,00 €	15,00 €
Eveil	145,00 €	130,00 €	48,00 €	82,00 €	15,00 €
Ecole de gym	200,00 €	185,00 €	48,00 €	137,00 €	15,00 €
Loisir	200,00 €	185,00 €	48,00 €	137,00 €	15,00 €
Loisir (juges/encadrants)	63,00 €	48,00 €	48,00 €	0,00 €	15,00 €
Compétition	270,00 €	255,00 €	48,00 €	207,00 €	15,00 €

- **si inscriptions plusieurs enfants** : déduction de 10€ sur la 2^e inscription, 15€ sur la 3^e ...
- **si parent entraîne** : sa licence est offerte par l'AGK, ainsi que celle du 1^{er} enfant inscrit.
- **si gymnaste entraîne** : sa licence est offerte par l'AGK.

Tombola

Cette saison, nous avons décidé de remettre en place la tombola. Les lots seront des bons d'achat de différentes valeurs (300€, 200€, 100€, 50€)
Le principe est simple : vous payez 15€ le carnet de 11 tickets (1 ticket est offert à chaque vendeur). A votre charge ensuite de revendre autour de vous les tickets pour récupérer votre mise.
Les souches seront à ramener pour fin octobre. Le tirage au sort aura lieu en décembre.

Dossier d'inscription (Le dossier doit être complet)

- 1 photo,
- certificat médical (**portant la mention « en compétition » pour les gym faisant de la compétition**),
- Moyens de paiement
 - o Un ou plusieurs chèques bancaires (4 maximum)
 - o Chèques ANCV, chèques Sport

Permanences inscriptions 2019

- Vendredi 21 juin de 18h15 à 19h30
- Samedi 22 juin de 10h30 à 15h00
- Mardi 2 juillet de 18h15 à 19h30
- Mercredi 3 juillet de 18h15 à 19h30
- Vendredi 5 juillet de 18h15 à 19h30

Les cotisations sont utilisées pour

- Le paiement de la licence FFG, les parts départementales et régionales de la FFG, les droits SACEM
- La rémunération de l'entraîneur salarié diplômé
- Les cotisations URSSAF et autres charges salariales de l'entraîneur
- L'achat du matériel gymnique (magnésie, agrès, protection...)
- Les frais de fonctionnement du bureau (internet...)
- Les déplacements des encadrants et juges sur les compétitions
- Les frais de compétitions : engagement FFG, hébergement, transport...

Nous vous rappelons que les membres du bureau et la majorité des encadrants sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération.

Dispositions Compétitions

Compétitions en équipe

Les déplacements en BRETAGNE sont à la charge des familles.

Hors BRETAGNE, un minibus sera loué. Il sera demandé à un parent de l'équipe de conduire le véhicule. Sans chauffeur, le club devra déclarer un forfait auprès de la fédération ; **pour information coût du forfait : 300 € à charge du club.**

Les frais de repas sont à la charge des familles. S'il y a hébergement, l'AGK prend en charge la ou les nuitée(s) en hôtel, gîte ou camping.

La tenue de gymnastique du club est obligatoire, et reste à la charge des familles :

(coût estimatif : GAF composée d'un justaucorps + chouchou : 110€. GAM composée d'un léotard, sokol et short : 130€).

Compétitions individuelles

Les déplacements, repas et hébergement sont à la charge des familles.

Il sera demandé aux familles de véhiculer les entraîneurs et juges. Un justificatif pourra être fourni aux parents pour déduction fiscale (dons aux associations)

Exception : les championnats de France : L'AGK prend en charge le déplacement et le logement. Les frais de restauration restent à la charge des familles.